

PLU DE LA COMMUNE DE FAVARS
DOSSIER D'APPROBATION 20181113

LISTE DES SERVITUDES

- **AC1 : Protection des sites et monuments historiques**
 - **AS1 : Servitudes résultant de l'instauration de périmètres de protection des eaux potables et minérales**
 - **PT2 : Servitudes relatives aux transmissions radioélectriques concernant la protection contre les obstacles des centres d'émission et de réception exploités par l'État**
-